



## SPP et PATS SDIS du RHONE

Monsieur le président du CHS  
du SDIS du Rhône  
17 rue Rabelais  
69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 11 octobre 2010

### **Objet : conditions de travail en intervention et véhicule d'assistance (ancienne RSUB)**

Monsieur le président,

Nous tenons à porter à votre connaissance les dysfonctionnements organisationnels répétés concernant les relèves et l'activation du véhicule d'assistance pour les interventions de longue durée.

En effet, sur plusieurs opérations CMIC, PGR,.. un nombre important de personnels ont été sollicité sur des durées relativement longues. Par le passé, des règles relatives aux relèves existaient et étaient appliquées. Aujourd'hui, c'est rarement le cas et sur certaines d'entre elles, entre autres CMIC, les personnels sont engagés durant 5 heures voire 9 heures consécutives ! Cette durée relativement longue a un impact sur la concentration et l'efficacité des intervenants ce qui peut nuire à la réalisation d'une bonne intervention.

Nous remarquons également que l'utilisation du véhicule d'assistance se fait de plus en plus rare et que son contenu n'est plus adapté aux besoins des agents de terrain.

Pour toutes ces raisons nous vous demandons :

- d'officialiser les durées d'interventions
- de modifier et d'adapter le contenu alimentaire du véhicule d'assistance
- de transmettre l'information aux officiers CTA/CODIS et aux différents COS sur l'intérêt de relèves adaptées et d'un tel soutien logistique

**Pour reprendre une expression qui est chère à notre directeur,  
*"pompiers bien nourris, pas de conflits"*.**

Sûr de l'intérêt que vous portez au bien être des personnels et dans l'attente d'une prise en compte et d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le président, à l'assurance de notre considération.

Copie :  
Directeur SDIS 69

Le secrétaire général



Gilbert LEBRUN